



INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE
FORMATION, RECHERCHE ET
INTERVENTION SOCIALE

Guide à l'attention des apprenants en mobilité entrante

2023/24

Version de mai 2023

Siège social

IMF, 50, rue de Village
CS 20109
13294 Marseille cedex
tél. : 04 91 24 61 10
fax : 04 91 47 52 15
imfinfos@imf.asso.fr
www.imf.asso.fr

Unité de formation Marseille

IMF, 13, rue Chape
CS 20109
13294 Marseille Cedex
tél. : 33 (0)4 91 36 51 30
fax : 33 (0)4 91 36 51 39
unite.chape@imf.asso.fr

Unité de formation Avignon

IMF, Hamadryade - Bat B
55 allée Camille Claudel - BP 71226
84911 Avignon cedex 9
tél. : 33 (0)4 32 40 41 80
fax : 33 (0)4 32 40 41 88
unite.vaucluse@imf.asso.fr

Antenne de formation Arles

IMF, 12 chemin du Temple
13200 Arles
tél. : 33 (0)4 90 99 08 74
unite.arles@imf.asso.fr

SOMMAIRE

1) L'IMF RIS.....	3
2) CANDIDATURE	5
3) INSCRIPTION.....	8
4) ASSISTANCE PEDAGOGIQUE	9
6) VENIR EN FRANCE	10
7) ASSURANCE ET SANTE.....	12
8) RECHERCHE DE LOGEMENT	13
9) DEPLACEMENTS	16
10) VIE ETUDIANTE	17
11) CONTACTS IMF RIS.....	21



1) L'IMF RIS

Depuis 30 ans, l'Institut Méditerranéen de Formation, Recherche et Intervention Sociale est implanté en région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur 3 sites : Marseille (siège social et établissement de formation), Avignon (établissement de formation) et Arles (antenne de formation).



Les objectifs principaux de l'Institut sont de mettre en œuvre et de gérer sur le territoire français et à l'étranger des activités de formation dans le secteur social et médico-social, d'études, de conseil, de recherche en travail social et santé et de développer des actions de coopération à l'international, en particulier dans les pays du pourtour méditerranéen.

Le choix de l'IMF RIS est d'offrir tout l'éventail des formations qualifiantes en travail social et de permettre au public le plus éloigné de l'emploi d'intégrer les formations de premier niveau de qualification du secteur. La démarche pédagogique de l'Institut se fonde sur l'alternance, la transversalité, la modularité et l'ouverture à la multiculturalité.

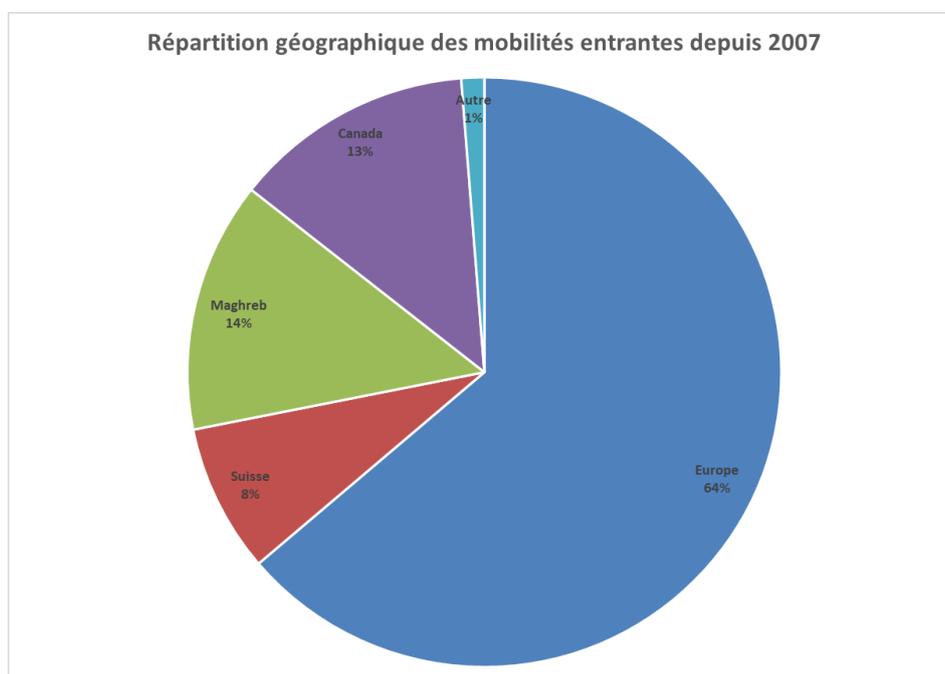
L'Institut favorise la mobilité de ses apprenants, quels que soient leurs statuts (formation initiale et continue, apprentis) et leurs niveaux d'études (niveaux 3 à 8 du Cadre Européen des Certifications), au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie), en Europe (Allemagne, Espagne, Belgique, Roumanie), en Suisse et au Canada (Montréal). Différentes formes de mobilités sont proposées en fonction des exigences et calendriers des formations : mobilités individuelles de 2 à 14 semaines (stage pratique parfois combiné à une période d'études), mobilités collectives (voyages d'études) et études de terrain d'1 semaine.

Volet Erasmus+	Cadre Européen des Certifications (CEC)	Diplômes IMF RIS	Années après le BAC	Diplômes et grades français
Enseignement Supérieur	Niveau 8		BAC+8	Doctorat
	Niveau 7	DEIS, CAFDES	BAC+5	Master
	Niveau 6	CAFERUIS, ES, ASS, EJE	BAC+3	Licence
	Niveau 5		BAC+2	BTS, DUT, DEUG, DEUST
Enseignement et Formation Professionnels	Niveau 4	ME	BAC	Baccalauréat général, technologique, professionnel
	Niveau 3	AES	Infra BAC	CAP, BEP

Des missions d'enseignement et de formation sont également organisées en Europe pour le personnel IMF RIS enseignant et administratif/technique.

Dans une volonté de réciprocité, l'Institut accueille des mobilités entrantes, aussi bien apprenantes que professionnelles. Pour ce faire, l'IMF RIS sollicite des financements européens via le programme Erasmus+. Titulaire de la Charte Enseignement Supérieur 2021/27 et de l'accréditation Enseignement et Formation Professionnels pour la période 2021/2027, l'Institut bénéficie de conventions de subvention annuelles pour organiser ces mobilités.

Depuis 2007, l'Institut a accueilli **160 apprenants** provenant en grande majorité d'Europe (Allemagne, Espagne et Belgique) et également du Maghreb et du Canada.



Pour plus d'information, consultez le site Internet de l'IMF RIS : <http://www.imf.asso.fr>

Plaquette de présentation de l'Institut :

https://www.imf.asso.fr/pages/presentation/imf_brochure.pdf

Projet associatif de l'IMF RIS : https://www.imf.asso.fr/pages/presentation/projet_associatif_imf.pdf

Dernier rapport d'activités : https://www.imf.asso.fr/pages/presentation/ra_2021.pdf

2) CANDIDATURE

Vous souhaitez réaliser une mobilité individuelle entrante à l'IMF RIS ? Assurez-vous auprès de la Direction des Relations Internationales de votre Université ou Institution d'origine qu'un **accord-bilatéral** a été conclu avec l'IMF RIS. Les **formations ouvertes à une mobilité entrante** dans le secteur de l'Enseignement Supérieur sont les suivantes :

Niveau 6 :

- Assistant de Service Social (ASS) pour l'IMF RIS de Marseille et d'Avignon :
https://www.imf.asso.fr/pages/?page_id=91
https://www.imf.asso.fr/pages/international/erasmus/docs/modules_ass_fr.pdf
- Educateur Spécialisé (ES) pour l'IMF RIS de Marseille et d'Avignon :
https://www.imf.asso.fr/pages/?page_id=95
https://www.imf.asso.fr/pages/international/erasmus/docs/modules_es_fr.pdf
- Educateur de Jeunes Enfants (EJE) pour l'IMF RIS d'Avignon :
https://www.imf.asso.fr/pages/?page_id=93
https://www.imf.asso.fr/pages/international/erasmus/docs/modules_eje_fr.pdf
- Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS) pour l'IMF RIS d'Avignon :
https://www.imf.asso.fr/pages/formations/catalogue/docs/f_caferuis.pdf

Niveau 7 :

- Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) pour l'IMF RIS d'Avignon :
https://www.imf.asso.fr/pages/formations/catalogue/docs/f_cafdes.pdf
- Diplôme d'état d'Ingénierie Sociale (DEIS) pour l'IMF RIS de Marseille et d'Avignon :
https://www.imf.asso.fr/pages/formations/catalogue/docs/f_deis.pdf

Types de mobilité possibles :

- Mobilité d'études
- Mobilité combinée : mobilité d'études et de stage (un bon niveau de français est exigé)

Calendrier académique :

- Semestre d'automne : mi-septembre à fin-janvier
- Semestre de printemps : mi-février à fin juin

Dates limite de nomination et candidature :

Semestre d'automne :

- Nomination : 1er février
- Candidature : 1er mars

Semestre de printemps

- Nomination : 1er septembre
- Candidature : 1er octobre

La procédure détaillant les étapes d'un projet de mobilité entrante à l'IMF RIS est transmise aux partenaires en complément du présent guide.

1-Validation du projet de mobilité

Merci de transmettre votre lettre de motivation et votre CV à votre Université ou Institution d'origine afin qu'elle puisse envoyer le mail de nomination à l'IMF RIS via la Conseillère technique mobilités internationales (Clémence Gay Mazé : c.gaymaze@imf.asso.fr).

Vous serez convié à une réunion en visioconférence afin de vérifier les modalités de la mobilité envisagée : période, durée, type de mobilité (études, stage, études/stage), niveau de langue française, capacité à se déplacer, thématiques de recherche.

Votre projet sera ensuite validé en Commission IMF RIS, vous recevrez une réponse sous 3 semaines maximum.

2-Préparation du projet de mobilité

Si votre projet est accepté, vous serez contacté par un formateur référent pays pour les aspects pédagogiques et la conseillère technique mobilités internationales pour les aspects administratifs et financiers.

Les formateurs référents par pays sont :

Implantation géographique de l'apprenant	Formateur Référent Mobilité IMF RIS Marseille des formations ES et ASS	Formateur Référent Mobilité IMF RIS Avignon et Arles des formations ES, ASS et EJE
Espagne	Madame Brigitte MENDES : b.mendes@imf.asso.fr	Madame Muriel FRECHEDE : m.frechede@imf.asso.fr
Allemagne	Monsieur Jamal AMRAOUI : j.amraoui@imf.asso.fr	Madame Muriel FRECHEDE : m.frechede@imf.asso.fr
Italie	Madame Béatrice SBERNA b.sberna@imf.asso.fr	Madame Muriel FRECHEDE : m.frechede@imf.asso.fr
Suisse	Madame Corine VINCENT : c.vincent@imf.asso.fr	Madame Muriel FRECHEDE : m.frechede@imf.asso.fr
Belgique	Madame Béatrice SBERNA : b.sberna@imf.asso.fr	Madame Muriel FRECHEDE : m.frechede@imf.asso.fr

Canada	Madame Nathalie DURAND LE ZALLIC : n.durand@imf.asso.fr	Madame Anne LEGA TAUFER : a.lega-tauffer@imf.asso.fr
Maroc	Madame Marion ROSSET : m.rosset@imf.asso.fr	Madame Sanaâ AZIZI EL ABBASSI : s.azizi@imf.asso.fr
Algérie	Monsieur Rachid MOUSSAOUI : r.moussaoui@imf.asso.fr	Formateur IMF RIS à positionner
Tunisie	Madame Hajer BETTAIEB : h.bettaieb@imf.asso.fr	Formateur IMF RIS à positionner

Concernant les formations de cadre, les personnes contact sont les responsables pédagogiques :

Implantation géographique de l'apprenant	Responsable pédagogique IMF RIS Marseille pour les formations cadres (DEIS)	Responsable pédagogique IMF RIS Avignon et Arles pour les formations cadres (CAFERUIS, CAFDES, DEIS)
Europe, Suisse, Canada, Maghreb	Madame Nathalie JAMI n.jami@imf.asso.fr	Madame Christine LORENZI-COLL c.lorenzi@imf.asso.fr



3) INSCRIPTION

1-Votre inscription pédagogique :

Avant votre départ en mobilité, un contrat pédagogique (Learning Agreement Erasmus+) sera signé entre l'IMFRIS, votre Université d'origine et vous-même. Ce contrat détaille les études que vous effectuerez à l'IMFRIS, le stage pratique éventuel, les crédits académiques à obtenir. Pour les Mobilités Internationales de Crédits avec le Maroc (INAS Tanger et UCD El Jadida) et la Tunisie INTES de Tunis), l'IMFRIS formalisera un contrat financier pour le versement de la bourse directement aux apprenants.

En fonction des cours que vous aurez sélectionnés, un parcours personnalisé sera établi par votre Référent Mobilité IMFRIS.

2-Votre inscription administrative :

Afin de compléter votre dossier administratif et d'obtenir votre carte d'apprenant, vous transmettez par mail à la Conseillère Technique Mobilités, Clémence Gay Mazé (c.gaymaze@imf.asso.fr) :

- 1 photo d'identité
- Copie de votre carte d'identité ou passeport
- Pour les apprenants européens et suisses : Copie de votre carte européenne d'assurance maladie en cours de validité durant toute la durée de votre séjour en France

La carte d'apprenant IMFRIS sera à récupérer à l'accueil du site de formation. Elle vous permettra d'accéder aux locaux de l'IMFRIS (salles de cours, Centre Ressources et Multimédias) et de bénéficier des réductions apprenantes (transports, musées).

Un badge vous sera également remis, vous devrez le porter tout au long de votre présence sur le site.

Pour les apprenants devant réaliser un stage pratique, sachez que :

- La gratification est obligatoire pour les stages d'au moins 2 mois
- Les stages entrants sont limités à une durée de 6 mois maximum

Afin de faciliter les démarches pour la création de votre dossier au sein de la structure qui vous accueillera en stage, merci de bien vouloir prévoir :

- De disposer d'une carte Visa avec coordonnées bancaires à votre nom/prénom (Relevé d'Identité Bancaire RIB)
- **OU** de faire la démarche à votre arrivée en France : vous aurez la possibilité de disposer d'une carte de crédit rechargeable sans compte bancaire. Ces cartes de paiement sont disponibles en ligne, chez les buralistes et dans certaines grandes surfaces. Il faudra acheter la carte, l'activer (par sms ou Internet) et suivre le mode d'emploi indiqué. Des frais sont applicables.

Vous devrez également fournir votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.

A votre arrivée dans l'établissement de formation de Marseille ou d'Avignon/Arles, **vous serez accueilli par l'équipe pédagogique avec d'autres apprenants entrants.**

4) ASSISTANCE PEDAGOGIQUE

Tout au long de votre mobilité, vous pouvez solliciter le Formateur Référent Mobilité. Il a pour mission de vous aider à choisir les cours, d'élaborer votre parcours pédagogique personnalisé, de vous accompagner durant votre mobilité et de réaliser un bilan.

A la fin de votre mobilité, un relevé des résultats signé par l'IMF RIS vous sera remis **au plus tard 4 semaines après la fin de la période d'examen**. Ce relevé indique vos résultats, ainsi que les crédits et les notes obtenus. Une attestation de fin de mobilité vous sera également remise. En cas de formalisation d'un Europass Mobilité (pour les mobilités européennes) par votre Université d'origine, ce document sera complété et signé par l'IMF RIS.

Vous aurez également accès aux outils développés par l'IMF RIS :

La plateforme pédagogique E-CAMPUS : Il s'agit d'une plateforme pédagogique en ligne sur laquelle vous pourrez accéder à distance aux cours : <https://ecampus.imf.asso.fr>. L'IMF RIS vous transmettra par mail votre identifiant, mot de passe et guide d'utilisation.

Le Centre de Ressources : vous pourrez accéder à l'un des espaces de proximité (sur Marseille et Avignon) avec des ordinateurs mis à disposition et un accès Wifi.

Pour plus d'information : www.imf.asso.fr/ressources/cms/plaquette_presentation_doc.pdf



6) VENIR EN FRANCE

Depuis le Maroc

Pour réaliser une mobilité apprenante en France, vous devez détenir un passeport en cours de validité et un visa :

- ⇒ Pour une formation de moins de 3 mois, il vous sera délivré un visa de court séjour ;
- ⇒ Pour une formation ou cursus supérieur à 3 mois, il vous sera délivré un visa de long séjour valant titre de séjour soumis à des formalités à votre arrivée en France.

Les demandes de visa déposées au Maroc sont instruites par les Consulats généraux de France à Agadir, Casablanca, Fès, Marrakech, Rabat et Tanger seuls habilités à prendre les décisions en matière de visas.

Pour introduire une demande de visa, vous devrez suivre une procédure en plusieurs étapes :



La demande de visas en ligne s'effectue via le formulaire de France-visas : <https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/ma-demande-en-ligne>

- **Pour les demandes de visa de court séjour (inférieurs ou égaux à 90 jours), l'instruction nécessite 7 à 10 jours minimum et jusqu'à 3 semaines en haute saison.**
- Pour les demandes de visa de long séjour (supérieurs à 90 jours), l'instruction peut durer entre 3 semaines et 3 mois.

Il est donc demandé aux usagers d'anticiper de manière à obtenir leur rendez-vous au minimum quinze jours avant le départ pour un visa de court séjour, et un mois avant pour un visa de long séjour, ces délais pouvant s'allonger considérablement en haute saison (plusieurs semaines).

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site : <https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/etudiants>

Depuis la Tunisie

Pour réaliser une mobilité apprenante en France, vous devez détenir un passeport en cours de validité et un visa. Les demandes de visa déposées en Tunisie sont instruites par le Consulat général de France à Tunis, seul habilité à prendre les décisions en matière de visas.

Les délais d'instruction variant selon les nationalités du demandeur, et le type de visa ainsi que les délais de rendez-vous selon la saison, il est recommandé de solliciter un rendez-vous, dès que vous connaissez vos dates de voyage.

La demande de visas en ligne s'effectue via le formulaire de France-visas : <https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/ma-demande-en-ligne>

Les frais de dépôt de votre demande de visa se composent de :

- Frais de dossier visa : environ 60 euros pour les visas courts séjours et environ 83 euros pour les visas longs séjours)
- Frais de services de TLScontact : Les frais de service de base sont fixés par le Consulat en euros et perçus en monnaie locale. Ils s'élèvent à environ 93 TND par dossier déposé et ne sont pas remboursables, sauf si le demandeur décide de ne pas déposer son dossier avant la collecte des données biométriques.

Des services optionnels payants sont également proposés aux demandeurs de visa (photos d'identité, photocopies, expédition de passeport par voie postale). Les frais de service doivent être payés en espèces en Dinars Tunisiens (TND) au Centre de demande de Visa lors du dépôt du dossier. Vous devez vous assurer que vous disposez de la somme nécessaire avant de venir au Centre.

L'IMF RIS n'intervient pas dans les demandes de visa, sauf cas exceptionnel.

Depuis l'Europe ou la Suisse

La France étant membre de l'Union européenne, les ressortissants européens peuvent y entrer librement munis d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité.

Depuis le Canada

Échange interuniversitaire (visa 3B) : Les étudiants inscrits à un programme d'études postsecondaires et souhaitant poursuivre une partie de leurs études universitaires dans un établissement de France dans le cadre d'un accord interuniversitaire.

Il convient de détenir un passeport canadien valide pour une période d'au moins six mois après votre arrivée en France.

Les informations à jour sont disponibles sur : <https://voyage.gc.ca/destinations/france> et <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/canadiens/experience-internationale-canada/travailler-voyager-france.html>



7) ASSURANCE ET SANTE

Avant votre départ, vous devez vérifier la couverture dont vous bénéficiez en cas de déplacement à l'étranger :

- Contrat d'assistance (prestations liées aux personnes ou autres prestations)
- Contrat d'assurance (garanties déplacement international, assurance responsabilité civile)
- Assurance-maladie :
 - Pour les mobilités en dehors de l'Europe, vérifier s'il existe une entente entre l'assurance maladie de votre pays d'origine et l'assurance maladie française
 - Pour les mobilités en Europe et en Suisse, vous devrez faire une demande de carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Complémentaire santé (mutuelle complémentaire éventuelle)
- Votre banque (garanties d'assurance ou d'assistance via votre carte bancaire)

Rapprochez-vous de votre Université/Institut d'origine afin de savoir si une assurance responsabilité civile a été souscrite sur la durée de votre mobilité. En fonction de cet état des lieux et si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire à une assurance voyage spécifique.

Concernant l'assurance maladie :

Pour les apprenants européens ou suisses : vous devez demander votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM) auprès de votre caisse d'assurance maladie. Vous pourrez ainsi bénéficier de la prise en charge de vos soins médicalement nécessaires reçus sur le territoire français auprès de la caisse primaire d'assurance maladie de votre lieu de séjour.

Pour les apprenants canadiens : vous bénéficiez du "Protocole d'entente franco-québécois du 19 décembre 1998 relatif à la protection sociale des élèves et apprenants et des participants à la coopération". Pour une période d'études avec ou sans période de stage combinée : Avant votre départ de France, vous devez vous munir du formulaire SE 401 Q 102 bis "attestation d'affiliation au régime québécois préalablement au départ pour la France" établi par la RAMQ. A votre arrivée en France, vous devrez vous inscrire auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre lieu de résidence au moyen du formulaire SE 401 Q 102 bis.

Pour les apprenants hors Europe (Maghreb...) : pour suivre une période d'études en France, vous devrez vous inscrire en ligne à la sécurité sociale via le site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> et fournir :

- Une attestation d'inscription pour l'année universitaire en cours
- Un justificatif d'identité
- Un visa apprenant
- Un justificatif d'état civil
- Un titre de séjour
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur les sites suivants :

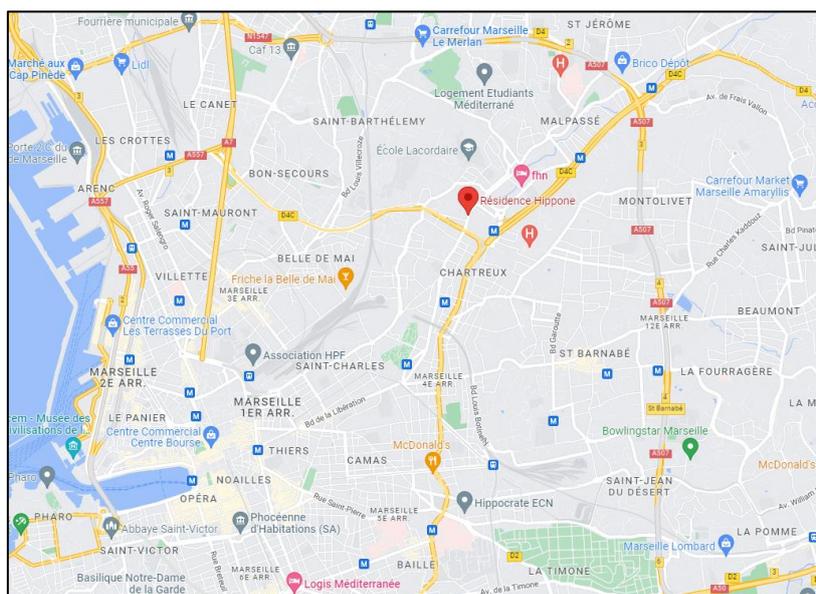
⇒ Assurance maladie, rubrique « vous venez étudier en France » : <https://www.ameli.fr/bouches-du-rhone/assure/droits-demarches/europe-international/protection-sociale-france/vous-venez-etudier-en-france>

⇒ Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (CLEISS) :
<https://www.cleiss.fr/particuliers/venir/etudes/index.html>

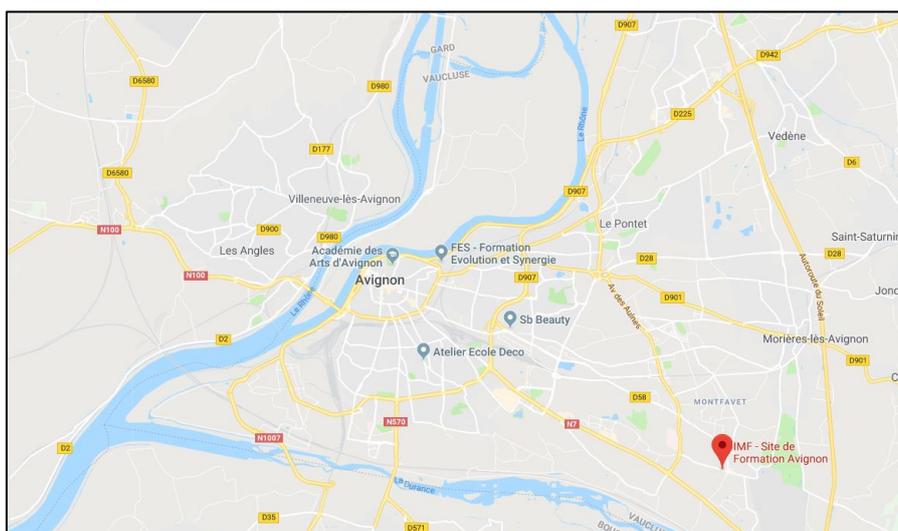
8) RECHERCHE DE LOGEMENT

Nos établissements sont des externats. Nous ne disposons pas à ce jour d'entente avec le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) pour les logements. Nous vous recommandons fortement d'entreprendre votre recherche de logement avant votre voyage.

Sur Marseille, les cours auront lieu à **l'établissement de formation situé 59 avenue de Saint Just – Bâtiment A – Résidence Hippone 1 - CS 30016 - 13388 Marseille Cedex 13** (métro Saint Just) :



Sur Avignon, les cours auront lieu dans **l'établissement de formation située à Hamadryade Bâtiment B - 55 allée Camille Claudel - 84140 Montfavet** :



Voici quelques conseils pour trouver un logement proche des établissements de Marseille et d'Avignon.

Sur Marseille : ville bien desservie avec métro, tramway, bus et quelques pistes cyclables.
Arrondissements recommandés : 13004, 13005 ou 13006.

En Avignon :

- Le Technopôle Agroparc, où est implanté l'IMFRIS, est le mieux placé et le plus vivant pour les enseignements à l'IMFRIS (<https://www.agroparc.com/fr/>)
- Le village de Montfavet est très calme mais pas très dynamique (<http://www.avignon.fr/ma-ville/proximite/montfavet/>)
- La ville d'Avignon présente de nombreux attraits touristiques : monuments, sites historiques, boutiques, festival etc. Il y a une gare centrale SNCF, des bus et trains pour circuler.

Consultez les sites internet suivants et réservez en ligne vos logements :

Résidence apprenante du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) :

Pour les demandes individuelles, les offres de logement sont proposées sur le site : www.trouverunlogement.lescrous.fr. L'apprenant doit au préalable disposer d'un compte (en créer un le cas échéant) sur le portail MSE (www.messervices.etudiants.gouv.fr). Sur ce site n'apparaissent que les logements disponibles en fonction des dates de séjour souhaitées. Attention, la réglementation du CROUS ne rend accessible les logements, pour les apprenants internationaux, qu'à partir d'un niveau d'étude Master 1 ou équivalent.

Résidences pour les apprenants :

- www.fac-habitat.com
- www.estudines.com
- www.nexity-studea.com
- www.suitetudes.com
- www.studelites.com
- www.adele.org
- www.lesbellesannées.com
- www.adoma.fr
- www.campusea.fr
- www.lesjournéesdulogement.fr
- www.sortiedamphi.fr

Colocations :

- www.lacartedescolocs.fr
- www.marseille-colocation.com
- www.appartager.com

Plate-forme Web de logement basée sur l'économie de partage :

- www.housinganywhere.com
- www.marseilles.craigslist.fr

Bons plans et guides :

- Les bons plans de la ville de Marseille pour les apprenants :
<http://www.sortiedamphi.fr/bonsplans.html>
- Guide de l'apprenant à Marseille :
http://etudiant.marseille.fr/sites/etudiant/files/contenu/pdf/guide_etudiant.pdf
- Le guide du logement apprenant du CRIJ PACA : <https://www.infojeunesse-paca.fr/nos-services/orientation-information/logement>
- Guide Campus France pour Avignon :
https://ressources.campusfrance.org/pratique/villes/fr/Avignon_fr.pdf
- Guide Campus France pour Marseille :
https://ressources.campusfrance.org/pratique/villes/fr/Marseille_fr.pdf

Les garants internationaux ne sont généralement pas acceptés pour une location en France. Vous aurez 2 possibilités pour obtenir un **garant en ligne** :

- Faire une demande de garantie VISALE (gratuit, réponse sous 48h, pour loyer jusqu'à 600 euros) sur <https://fo.visale.fr/#!/register/locataire>
- Si le dossier est refusé ou loyer supérieur à 600 euros, sollicitez une assurance payante appelée « garantme » sur <https://garantme.fr/fr> (demande à formaliser en 5 minutes, réponse rapide - seul le passeport est à fournir). Exemple pour un appartement de 460 euros, le montant à régler est de 195 euros l'année soit 17 euros par mois (remboursable pour les durées plus courtes).

Si vous préférez rechercher un logement une fois sur place, prévoyez une alternative pour les premiers temps (hôtel, auberge de jeunesse ou couchsurfing, airBnB) :

Auberges de jeunesse :

- www.auberges-de-jeunesse.com
- www.french.hostelworld.com
- www.fuaj.org

Couchsurfing :

www.couchsurfing.com/places/europe/france

AirBnB : www.airbnb.fr

Vous communiquerez votre adresse en France à votre établissement d'envoi ainsi qu'à l'IMF RIS.

9) DEPLACEMENTS

⇒ Transport international

Pour réserver votre billet international pour l'Aéroport Marseille Provence (MRS), utilisez le comparateur de vol Skyscanner : www.skyscanner.fr

L'aéroport de Marseille Provence à Marignane (MRS) est situé à 25 minutes environ de la Gare Centrale de Marseille par une navette routière. Un billet aller-retour coûte 16 euros, vous pouvez l'acheter directement au guichet, dans la navette ou en ligne avant votre arrivée : <https://store.marseille.aeroport.fr/bus.html>

Vous pouvez également prendre un taxi si vous préférez (environ 50 euros en tarif de jour et 60 euros en tarif de nuit) : <https://www.marseille-airport.com/access-car-parks/access/taxis>

⇒ Transport local à Marseille :

La gare centrale est appelée « Gare Saint-Charles » et se trouve à 15 minutes en métro de l'IMFRIS (siège et site de formation). Vous devez vous rendre à la station de métro pour acheter vos billets et accéder au métro :

- 1,40 euros pour un billet simple
- 15,10 euros pour une carte de 10 voyages

À Marseille, vous pouvez utiliser d'autres moyens de transport : tramway, bus, vélo ou navette fluviale.

Pour plus d'informations, visitez le site de la Régie des Transports Marseillais (RTM) :

- Pour les abonnements : <http://www.tcra.fr/presentation>
- Pour les plans du réseau : www.rtm.fr/guide-voyageur/se-deplacer/plans

Avec votre carte d'apprenant, vous pourrez bénéficier des tarifs réduits (36,70 euros pour le pass 30 jours apprenants). Vous devrez vous rendre dans un point d'accueil RTM situé dans une station de métro avec votre pièce d'identité et votre carte d'apprenant IMFRIS :

Points d'accueil RTM	lun	mar	mer	jeu	vend	sam	dim
Castellane / St Charles / Vieux-Port / Noailles	6h50 - 19h40						
Bougainville / La Rose / Ste Marguerite	6h50 - 19h40						
Bourse (6 rue des Fabres, 13001)	8h30 - 18h00						

⇒ Transport local en Avignon :

Pour vous rendre en Avignon à partir de la gare Saint Charles, des trains SNCF sont disponibles et assurent la liaison en 35 minutes :



- Gare d'Avignon TGV (à 22 minutes de l'IMF RIS)
- Gare du centre-ville (à 38 minutes de l'IMF RIS)

Vous pouvez réserver votre billet sur le site : <https://www.thetrainline.com/fr>

L'établissement de formation de l'IMFRIS se situant dans la périphérie d'Avignon, il conviendra de prendre un bus ou un taxi jusqu'au site de formation. Pour vos déplacements sur le Grand Avignon, consultez le site des Transports en Commun Région d'Avignon (TCRA) : www.tcra.fr. Avec votre carte d'apprenant, vous pourrez bénéficier des tarifs réduits. Vous devrez vous rendre dans un point d'accueil.

10) VIE ETUDIANTE

⇒ **Restauration :**

Sur chacun de nos sites de formation, vous trouverez des espaces de restauration :

- Micro-ondes
- Distributeurs de boissons chaudes (café, thé...) et collations (barres de céréales, gâteaux...)

A proximité des établissements de formation, vous trouverez également des restaurants, snacks et de la restauration rapide.

A la délivrance de votre carte d'apprenant IMFRIS, vous pourrez accéder aux **cafétérias et restaurants universitaires du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)**.

La Conseillère technique mobilité fera la démarche auprès du CROUS afin que vous puissiez bénéficier des services et des tarifs d'IZLY : vous pourrez payer vos repas et collations dans les restaurants et cafétérias universitaires du CROUS de Marseille avec votre téléphone mobile.

Vous recevrez alors un mail d'activation contenant un mot de passe temporaire pour accéder à votre compte en quelques étapes sur internet : <http://www.izly.fr/#howitworks> :

1-Activez votre compte

Muni de votre mot de passe temporaire contenu dans l'e-mail d'activation Izly, vous pourrez accéder à votre compte en quelques étapes sur internet. Pour profiter pleinement de tous les services Izly, téléchargez l'application mobile sur l'Appstore, Google Play ou Windows Phone Store.

2-Rechargez votre compte sans carte magnétique

En page d'accueil de l'application mobile et sur le web, cliquez sur « recharger » et alimentez en quelques clics votre compte Izly grâce aux différentes solutions qui vous sont proposées.

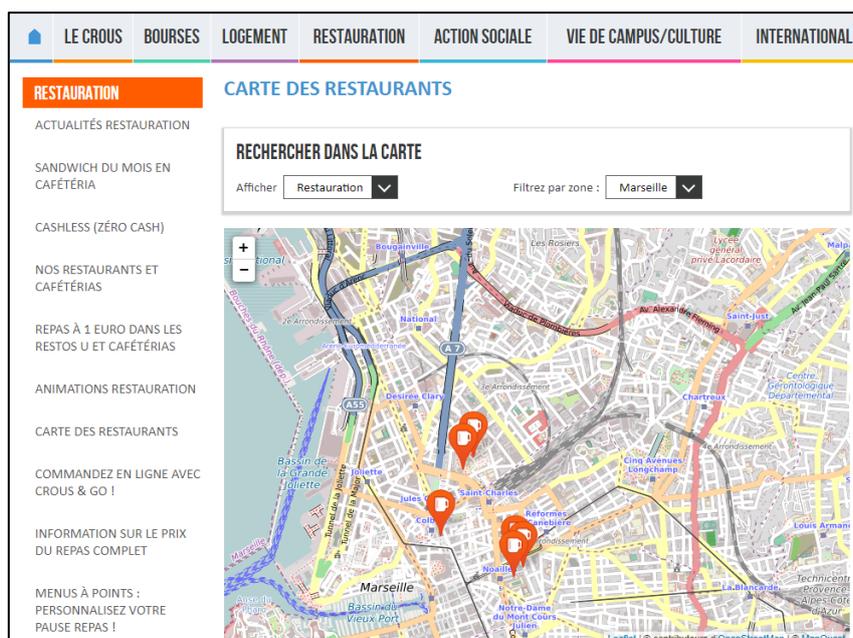
3-Payez votre repas

Pour un paiement avec votre téléphone mobile, ouvrez votre application, cliquez sur « Payer », générez un QR code, et présentez le devant le lecteur de l'opérateur de caisse de votre lieu de restauration CROUS.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter :

- Site d'information IZLY : <http://www.izly.fr>
- Carte des restaurants et cafétérias universitaires : <https://www.crous-aix-marseille.fr/restauration/carte-des-restaurants>

Vous y trouverez notamment la carte des restaurants et cafétérias universitaires du centre-ville de Marseille :



LE CROUS BOURSES LOGEMENT RESTAURATION ACTION SOCIALE VIE DE CAMPUS/CULTURE INTERNATIONAL

RESTAURATION CARTE DES RESTAURANTS

ACTUALITÉS RESTAURATION

SANDWICH DU MOIS EN CAFÉTÉRIA

CASHLESS (ZÉRO CASH)

NOS RESTAURANTS ET CAFÉTÉRIAS

REPAS À 1 EURO DANS LES RESTOS U ET CAFÉTÉRIAS

ANIMATIONS RESTAURATION

CARTE DES RESTAURANTS

COMMANDEZ EN LIGNE AVEC CROUS & GO !

INFORMATION SUR LE PRIX DU REPAS COMPLET

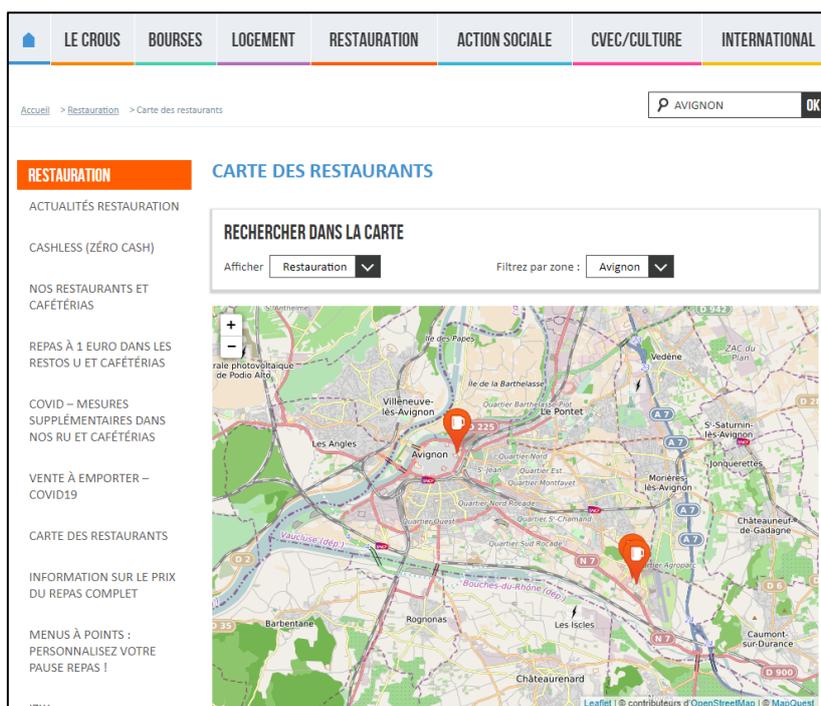
MENUS À POINTS : PERSONNALISEZ VOTRE PAUSE REPAS !

RECHERCHER DANS LA CARTE

Afficher Restauration Filtrez par zone : Marseille

Marseille

Et d'Avignon :



LE CROUS BOURSES LOGEMENT RESTAURATION ACTION SOCIALE CVEC/CULTURE INTERNATIONAL

Accueil > Restauration > Carte des restaurants

AVIGNON OK

RESTAURATION CARTE DES RESTAURANTS

ACTUALITÉS RESTAURATION

CASHLESS (ZÉRO CASH)

NOS RESTAURANTS ET CAFÉTÉRIAS

REPAS À 1 EURO DANS LES RESTOS U ET CAFÉTÉRIAS

COVID – MESURES SUPPLÉMENTAIRES DANS NOS RU ET CAFÉTÉRIAS

VENTE À EMPORTER – COVID19

CARTE DES RESTAURANTS

INFORMATION SUR LE PRIX DU REPAS COMPLET

MENUS À POINTS : PERSONNALISEZ VOTRE PAUSE REPAS !

IZLY

RECHERCHER DANS LA CARTE

Afficher Restauration Filtrez par zone : Avignon

Avignon

⇒ **Langue française :**

L'IMF RIS ne dispense pas de cours de français pour les apprenants étrangers. Vous pouvez pratiquer des échanges linguistiques gratuits avec des apprenants français de l'IMFRIS.

Vous pouvez également consulter des sites de cours de français gratuits en ligne :

- Mooc « Français Langue Etrangère » de l'AFPA (cours gratuit en ligne et ouvert à tout citoyen résidant à l'étranger désireux d'apprendre le français ou d'améliorer son niveau) : <https://moocfle.afpa.fr>
- www.bonjourdefrance.com
- www.francaisfacile.com/guide
- www.busuu.com/fr/a/a/apprendre-francais-en-ligne

Pour les apprenants Erasmus+, rapprochez-vous de votre Université d'origine afin de pouvoir bénéficier de soutien linguistique en ligne (EU ACADEMY) : test de niveau, cours en ligne, test de bilan. Pour tout renseignement complémentaire : <https://academy.europa.eu>

⇒ **Dépenses :**

Si vous disposez d'une carte bleue visa, vous pourrez régler vos dépenses et retirer des liquidités dans les distributeurs en France. Le cas échéant, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre banque avant votre départ. En France, vous aurez la possibilité de disposer d'une carte de crédit rechargeable sans compte bancaire. Ces cartes de paiement sont disponibles en ligne, chez les buralistes et dans certaines grandes surfaces. Il faudra acheter la carte, l'activer (par sms ou Internet) et suivre le mode d'emploi indiqué. Des frais sont applicables.

⇒ **Communication :**

Si vous disposez d'un téléphone portable avec une ligne ouverte à l'international, vous pourrez communiquer en France et à l'étranger. Le cas échéant, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre opérateur avant votre départ. En France, vous aurez la possibilité d'acheter chez un opérateur de téléphonie mobile des cartes SIM prépayées avec appels, SMS, MMS, Internet en illimité, sans engagement de durée. Vous pourrez ainsi communiquer en France et à l'international. Il vous suffira de vous rendre directement chez l'opérateur avec votre téléphone portable d'origine, d'acheter une carte SIM et de l'activer afin de disposer d'un nouveau numéro temporaire pour communiquer.

⇒ **Associations apprenantes IMF RIS :**

Les associations apprenantes IMF RIS sont à votre écoute pour renseignement concernant la vie apprenante :

- Association des Etudiants IMFRIS pour Avignon : Association Soc'yo
- Association des Etudiants IMFRIS pour Marseille : Association LET'S (E-mail : lets.asso@gmail.com - Facebook : IMFRIS ASSO LET'S)



⇒ **Divers :**

Le site de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) vous renseigne sur votre accueil en France. C'est une source d'information générale pour tous les étrangers voulant venir en France : www.ofii.fr

11) CONTACTS IMF RIS

Direction Générale Adjointe : Monsieur Bernabé BAMOUNI - Mail : assistante.da.avignon@imf.asso.fr

Direction des établissements de formation

Etablissement de Marseille	Monsieur Bernabé BAMOUNI - Mail : assistante.da.avignon@imf.asso.fr
Etablissement d'Avignon et Antenne d'Arles	Madame Christine LORENZI-COLL - Mail : c.lorenzi@imf.asso.fr

Responsables et secrétariats pédagogiques :

Etablissements	Formations	Responsables pédagogiques	Assistants pédagogiques
Marseille	Educateur Spécialisé	Madame Hajer BETTAIEB 04.91.36.51.30 h.bettaieb@imf.asso.fr	Madame Liliane MERROU 04.91.36.51.35 l.merrou@imf.asso.fr
	Assistant de Service Social	Madame Hajer BETTAIEB 04.91.36.51.30 h.bettaieb@imf.asso.fr	Madame Latifa HABI 04.91.36.51.34 - l.habi@imf.asso.fr
	DEIS	Madame Nathalie JAMI 04.91.24.61.10 - n.jami@imf.asso.fr	Madame Amaria BELHAJ 04.91.24.61.15 - a.belhaj@imf.asso.fr
Avignon	Educateur Spécialisé	Madame Lucie GARRIGOU 04.13.35.04.05 - l.garrigou@imf.asso.fr	Madame Nadia GOGLIA 04.32.40.41.82 - n.goglia@imf.asso.fr
	Assistant de Service Social	Madame Lucie GARRIGOU 04.13.35.04.05 - l.garrigou@imf.asso.fr	Madame Christine DALCANTO 04.13.35.04.07 c.dalcanto@imf.asso.fr
	Éducateur de Jeunes Enfants	Madame Lucie GARRIGOU 04.13.35.04.05 - l.garrigou@imf.asso.fr	Madame Dounia ASSRI 04.13.35.04.06 - d.assri@imf.asso.fr
	CAFERUIS	Madame Christine LORENZI-COLL 04.32.40.41.85 - c.lorenzi@imf.asso.fr	Madame Laetitia GUYOT 04.32.40.41.81 - l.guyot@imf.asso.fr
	CAFDES et DEIS	Madame Christine LORENZI-COLL 04.32.40.41.85 - c.lorenzi@imf.asso.fr	Madame Eglantine AGENEAU 04.32.40.41.80 e.ageneau@imf.asso.fr



Formateurs Référents Mobilité (pour les aspects pédagogiques) : se référer au tableau de la partie N°2 « Candidature ».

Conseillère Technique Mobilités (pour les aspects administratifs et financiers) : Madame Clémence GAY MAZÉ

59 avenue de Saint Just - Bâtiment A - Résidence Hippone 1 - CS 30016 - 13388 Marseille Cedex 13

Tél. : 04.91.24.61.10 - Mail : c.gaymaze@imf.asso.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h00 à 17h

Si vous souhaitez rencontrer la Conseillère Technique Mobilités, merci de prendre RDV au préalable par mail ou téléphone.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION,
AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR A L'IMF RIS

